



Mardi, le quinze (15) décembre 2015 se tenait à 19h00 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame la conseillère : Madeleine Perreault, ainsi que messieurs les conseillers suivants : Michael Langlois, Simon-Yvan Caron, Jean-Yves Deschênes et Jonathan Deschênes.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Deschênes, pro-maire..

Madame Sylvie Tremblay, sec, très, adj, était aussi présente.
Les membres du conseil affirment avoir tous reçu l'avis de convocation.

1 et 2. Acceptation de l'ordre du jour et confirmation de réception de l'avis de convocation.

Le pro -maire ouvre la séance à 19h00 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé. Il est proposé par monsieur Michaël Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, l'acceptation de l'ordre du jour.

Jean-Yves Deschênes
Pro -maire

Sylvie Tremblay,
Sec.trés, adj.

3.15-258 Dépôt du rapport financier 2014

Il est proposé par monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte les états financiers présentés par monsieur Claude Morissette de la Firme Mallette de Mont-Joli

Jean-Yves Deschênes
Pro -maire

Sylvie Tremblay
Sec.trés, adj.

4. 15-259 Avocat Yves Boudreault

Il est proposé par madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater l'avocat Yves Boudreau de la Firme Tremblay, Bois, Migneault à représenter la municipalité dans le dossier du Chemin de la montagne.

Jean-Yves Deschênes
Pro -maire

Sylvie Tremblay
Sec.trés. adj.

5. 15-260 Transport Rock Gagné

Il est proposé par monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture numéro 284 au montant de 69 709,92\$ pour travaux exécutés dans le chemin de la montagne St-Pierre automne 2015. La facture est payée avec le surplus accumulé non affecté.

Jean-Yves Deschênes
Pro -maire

Sylvie Tremblay
Sec.trés.adj.

6.15-261 Entreprise forestière Michaud inc..

Il est proposé par madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture d'Entreprise forestière Michaud au montant de 18 927.76\$ pour travaux de déboisement exécutés dans le chemin de la montagne St-Pierre automne 2015. La facture est payée avec le surplus accumulé non affecté.

Jean-Yves Deschênes,
Pro-maire

Sylvie Tremblay,
Sec.trés adj.

7.15-262 Fermeture de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur Simon-Yvan Caron et adopté à l'unanimité la fermeture de l'assemblée à 20h10.

Jean-Yves Deschênes
Pro-maire

Sylvie Tremblay,
Sec, trés. adj.